

Motion de soutien pour le maintien et le développement des associations d'éducation populaire

« Pour faire vivre les Maisons des Jeunes et de la Culture
sur leurs territoires, leurs salariés et leur Fédération régionale en Ile-de-France »

L'exercice de la citoyenneté est aujourd'hui confronté à la perte de repères politiques, au délitement du lien social, au repli individualiste ou communautariste, à l'abandon des valeurs républicaines de solidarité et de fraternité.

Menacé de toutes parts, notre réseau d'associations d'éducation populaire et son socle commun, porté par la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France, souffrent d'une situation qui compromet l'émancipation individuelle et collective des individus, refuse aux hommes et aux femmes, à la jeunesse, d'agir par et pour eux-mêmes à la transformation sociale. Alors, oui nous résistons.

Nous luttons pour ne pas trahir soixante-dix ans d'histoire des MJC en Ile-de-France au service de l'éducation populaire, qui ont inspiré les acteurs d'un bien commun accessible à toutes et tous quels que soient sa situation, ses envies et ses désirs. Nous poursuivons leur chemin pour l'égalité des cultures, pour le mieux vivre ensemble, pour les droits de tous à être accueillis dans nos maisons, pour cultiver le débat, pour renouer le tissu social. Nous suivons leurs traces pour témoigner de volontés et d'engagements à expérimenter, à créer de nouveaux rapports humains, à être pleinement investi au plus près du quotidien de la vie, de la ville et de l'avenir.

Nous refusons que les contingences budgétaires ou pire encore, les comportements dogmatiques, sacrifient nos associations, leurs MJC et leurs salariés au lieu de reconnaître des lieux de sociabilité et de partage de savoirs, d'activités, d'expériences et d'espérance. Nous dénonçons sans réserve la suppression arbitraire et totale de la subvention municipale allouée aux MJC de Savigny-sur-Orge et de Cesson-Vert-St-Denis. Nous condamnons les agissements de la municipalité de Chilly-Mazarin lorsqu'elle jette à la rue une association d'éducation populaire, ses salariés, ses adhérents, ses activités, sans autres objectifs déclarés et avec pour résultat de nuire à la cohésion sociale et à l'épanouissement de milliers de personnes. L'alibi financier ne tient pas alors que ces MJC, comme beaucoup d'autres amputées d'une partie de leur subvention, fêtent leurs cinquante ans d'existence au service de l'intérêt général. Nous n'acceptons pas que des calculs à court-terme gangrènent ou anéantissent l'expression associative de la citoyenneté.

Nous connaissons les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontées les collectivités locales. Mais les choix politiques et budgétaires auxquels elles sont contraintes ne peuvent s'opérer de manière brutale et sans concertation en contrevenant aux aspirations de leurs concitoyens. Nous connaissons le sens des missions de service public qui sont confiées à nos associations et à la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France, et nous sommes fiers d'être reconnus d'utilité générale pour soixante-quinze mille adhérents et adhérentes et un demi-million d'utilisateurs de toutes conditions générationnelles, sociales, culturelles, de richesses et d'origines.

L'état de la société d'aujourd'hui appelle à un sursaut citoyen porteur de sens, de valeurs et d'engagements partagés par les hommes, les femmes et la jeunesse des collectivités locales. C'est avec toutes et tous, et avec leurs élus locaux, que nous voulons construire un partenariat durable pour faire vivre l'éducation populaire. C'est ensemble, dans une relation de confiance responsable et partagée que nous voulons mettre en commun nos savoir-être et nos savoir-faire au service des populations et de leurs territoires en Ile de France.

La Fédération régionale des MJC en Ile-de-France, les associations locales et leurs salariés sont déterminés à relever ce défi. Les doter des moyens humains et financiers afin de réaliser et partager le mieux-vivre ensemble est une exigence de notre temps !